



## Rentrée scolaire 2017-2018 : la fin des filières traditionnelles !

A l'heure où les vacances scolaires sont presque déjà terminées pour les 1300 élèves que compte le cercle scolaire du Val-de-Travers, l'organisation de la rentrée est à bout touchant.

Dès le 14 août, les 140 enseignants du cercle se partageront 71 classes réparties dans 14 collèges de 10 villages du Val-de-Travers.

La nouveauté cette année concernera les élèves de 11<sup>e</sup> HarmoS, qui pour la première fois ne connaîtront plus les filières habituelles de pré-professionnelle, moderne et maturité.

Celles-ci ont en effet disparu et laissent leurs places aux nouvelles classes à niveau pour les branches principales, nouveauté qui n'a pas manqué de donner du fil à retordre à la direction pour établir les horaires des classes et ceux des transports !

Il est à signaler aussi que les collèges primaires de Fleurier et Couvet tous deux accueilleront une classe supplémentaire, alors que le collège enfantine de Fleurier a vu l'une des siennes transformée en structure d'accueil parascolaire, offrant aux enfants une proximité fort appréciée entre leur classe et la structure d'accueil.

Une classe de 5<sup>e</sup> HarmoS a pu être maintenue dans le collège de Boveresse, ceux de Noiraigue, St-Sulpice et La Côte-aux-Fées conservent leur unique classe de 1 à 4H.

Ce concept de classe à 4 niveaux a fait l'objet d'une étude approfondie par la direction et les enseignants concernés. Des conclusions extrêmement positives et réjouissantes ont été tirées par l'ensemble du groupe de travail, justifiant ce choix politique de scolariser tant que possible les plus jeunes dans leurs villages, même dans des classes à plusieurs niveaux.

Dans le domaine post-obligatoire, le lycée Jean Piaget maintient sa formation de culture générale, option pédagogie, qui utilise les locaux mis à disposition par la Commune de Val-de-Travers pour la deuxième année consécutive. Ce sont majoritairement des étudiants provenant du Bas du canton ou des Montagnes neuchâtelaises qui ont montré leur intérêt à poursuivre leur formation à Fleurier.



Les qualités naturelles du Val-de-Travers dans leur dimension humaine (15/24)

© Loïc Valverde



## Echo des autorités

### Quelle politique pour les aînés ?

Dans son programme de législation 2016-2020, le Conseil communal de Val-de-Travers a inclus une fiche de projet liée au vieillissement de la population. L'objectif est de positionner la Commune envers les différents acteurs de ce domaine et de réfléchir aux actions qui pourraient être menées en complément de celles déjà déployées par ces derniers, en cohérence avec les stratégies du Canton et de la Confédération.

Afin de l'appuyer dans cette démarche, le Conseil communal a confié un mandat à Pro Senectute Arc Jurassien, comprenant un travail d'analyse et la mise en œuvre

d'une ou plusieurs actions. De nombreux partenaires se trouvent intégrés dans cette démarche, par des rencontres directes et des séances d'échange qui seront tenues prochainement.

Le Conseil communal remettra ensuite un rapport au Conseil général, proposant des pistes pour les années à venir. Plus de 22% de la population de Val-de-Travers est aujourd'hui âgée d'au moins 65 ans, proportion qui devrait plus que doubler au cours des vingt prochaines années. Une évolution qui demande dès à présent des réponses des collectivités publiques, communes comprises.

## EN BREF

### Dépistages médicaux à l'école

La mise en œuvre de la santé scolaire relève de la compétence des communes qui doivent suivre les directives du médecin cantonal. L'année scolaire écoulée a montré que les élèves de 3H sont en bonne santé ! Les tests réalisés ont pour but de détecter d'éventuels problèmes d'audiométrie, de vision colorée (daltonisme), d'acuité visuelle et de vision binoculaire (strabisme). Sur la centaine d'élèves contrôlés, moins de 5% des élèves devront se soumettre à un nouvel examen par un médecin.

## INFORMATIONSPRATIQUES

### Courses des aînés 2017

La Commune de Val-de-Travers a la joie de vous annoncer les dates et lieux de destinations pour les courses des aînés 2017.

**Couvet** - Mardi 05.09.2017 - Visite des musées Cornu et Chaplin, dîner au Lac de Bret  
Contact : Mme Béatrice Kaeslin 032 863 14 06

**Fleurier** - Mardi 12.09.2017 - Arc-et-Senans dans la Vallée de la Loue  
Contact : CORA, Mme Marlyse Castellani 032 861 35 05

**Buttes** - Jeudi 24.08.2017 - Visite du musée Chaplin à Vevey  
Contact : Mme Huguette Thiébaud 078 689 19 46

**Travers / Noiraigue** - Vendredi 08.09.2017 - Lauterbrunnen et dîner à Murren (montée en télécabine)  
Contact Travers : M. Michel Blanc 032 863 13 50  
Contact Noiraigue : Mme Jacqueline Barbier 032 863 31 25

**Môtiers** - Mercredi 30.08.2017 - Tour du Meix en France et croisière avec repas sur le lac de Vouglans  
Contact : Mme Catherine Zbinden 032 861 36 60

**Boveresse** - Jeudi 21.09.2017 - Dîner sur le Lac d'Annecy  
Contact : M. Charles Michel 032 861 30 64

**Les Verrières / Les Bayards** - Jeudi 07.09.2017 - Portalban puis dîner à Trubschachen avec arrêt à Aarberg  
Contact : M. Roland Cand 032 866 16 13

**Saint-Sulpice** - Mercredi 13.09.2017 - Destination Montricher et zoo de la Garenne  
Contact : Mme Denise Pasche 032 861 18 69

Pour rappel, peuvent participer les dames nées en 1953 et années antérieures et les hommes nés en 1952 et années antérieures.

## ANNONCES

### Service de défense incendie et de secours - Avis de recrutement

SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS DU VAL-DE-TRAVERS

Avis de recrutement 2018 pour les communes de Val-de-Travers, La Côte-aux-Fées, Les Verrières.

Les personnes valides (hommes et femmes des classes 1983 à 1999) désirant être incorporées dans le Service de défense incendie et de secours du Val-de-Travers sont invitées à par-

ticiper à la séance de recrutement qui aura lieu le : jeudi 7 septembre 2017 à 19h30, à la Salle des spectacles (collège), Rue du Collège 9 à Môtiers. Lors de cette soirée, vous serez informé(e) en détail sur l'organisation du SDIS Valtra et de ses différentes activités.

Le SDIS a besoin de vous !

Si vous ne pouvez pas assister à cette soirée, vous pouvez obtenir les renseignements et docu-

ments nécessaires auprès du bureau de la Sécurité publique du Val-de-Travers : Grand-Rue 38, 2108 Couvet, 032 886 43 40, par courriel à : securitepublique.vdt@ne.ch ou également en consultant le site : www.sdis-valtra.ch

